

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 20 novembre à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le mardi 14 novembre 2023 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 33
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 34

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Michel GENNEVIEVE, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Annick SOLIER, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Patrick SAINT-LO, Martine JOUIN, Christian HAURET, Marcel PETRE, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Jacky GODARD, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Christophe LE BOULANGER a donné pouvoir à Michel GENNEVIEVE.

Était absente excusée : Bertrand GOSSET, Pierre DEWASNE, Edith LANGLOIS, François REPEL, Christian VENGEONS, Jérémie DESGUEE, Josiane LECUYER

Étaient absents : Pascal COTARD, Jean-Paul THOMAS, Sylvie HARIVEL, Johanna RENET, Didier VERGY, Joël LEVERT, Yvonne LE GAC, Michel LE MAZIER, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Annick SOLIER a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20231120-11 : DEV_TOU_GRILLE TARIFAIRE PREBOCAP

Visas et motivations

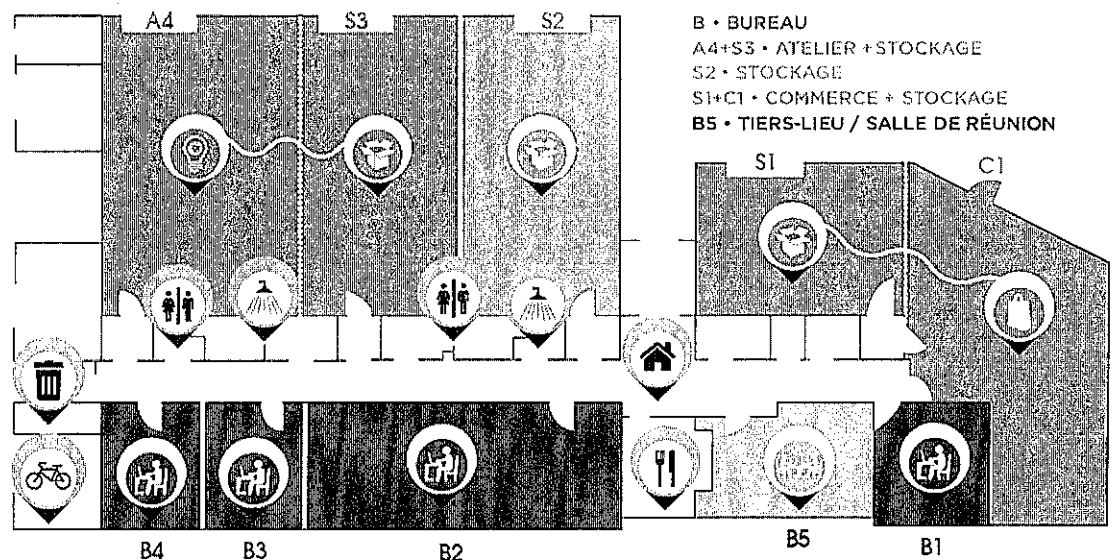
- VU la délibération n°20170704-21 précisant les modalités de commercialisation et l'encadrement juridique du Prébo'Cap
- VU la délibération n°20230329-35 mettant à jour la grille tarifaire en vigueur de la pépinière d'entreprises Prébo'Cap 1

Contexte

La pépinière d'entreprise Prébo'Cap 1 est un outil de Développement Economique, permettant l'accueil et l'accompagnement de jeunes entreprises du territoire ou qui souhaitent s'y implanter et des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

A la livraison de Prébo'Cap 1 en septembre 2018, le local B5 était un tiers-lieu/salle de réunion équipée d'une table, de chaises et de matériel de projection. Il y a peu de demande pour cet espace, venant de l'extérieur comme de la part des locataires. Cela nous amène à reconsidérer l'utilisation de cet espace. Toutefois, au regard des besoins actuels et à venir, la suppression de ce lieu de réunion pourra être compensée, largement, par la mise à disposition des locataires comme précisé dans les conventions d'occupation, et des entreprises, par l'espace Numéripôle.

Ainsi, la surface de cet espace (23.12 m²) est intermédiaire entre les bureaux B1, B3, B4 et B2, et permettra de répondre à de nouveaux besoins en terme de location.



Objectifs

Au regard de la modification des caractéristiques du local B5, il est proposé d'ajouter le tarif de location de cet espace.

Grille tarifaire en vigueur [DELIBERATION 20230329-35] :

	m ²	Fixe (F)	€ HT/mois	Variable (V)	€ HT/mois	Fixe + Variable	€ HT/mois
Bureau (B1)	16,97	7,50 €	127,28 €	8,20 €	139,15 €		266,43 €
Bureau (B2)	46,65	7,50 €	349,88 €	7,50 €	349,88 €		699,75 €
Bureau (B3)	14,15	7,50 €	106,13 €	8,20 €	116,03 €		222,16 €
Bureau (B4)	14,13	7,50 €	105,98 €	8,20 €	115,87 €		221,84 €
Commerce (C1)	62,52	7,50 €	468,90 €	6,80 €	425,14 €	894,04 €	1 112,07 €
Stockage (S1)	37,27	2,05 €	76,40 €	3,80 €	141,63 €	218,03 €	
Stockage (S2)	58,51	2,05 €	119,95 €	3,80 €	222,34 €		342,28 €
Stockage (S3)	60,32	2,05 €	123,66 €	3,80 €	229,22 €	352,87 €	
Atelier (A4)	74,80	2,20 €	164,56 €	3,80 €	284,24 €	448,80 €	801,67 €

Grille tarifaire proposée à compter du 1^{er} décembre 2023 :

	m ²	Fixe (F)	€ HT/mois	Variable (V)	€ HT/mois	Fixe + Variable	€ HT/mois
Bureau (B1)	16,97	7,50 €	127,28 €	8,20 €	139,15 €		266,43 €
Bureau (B2)	46,65	7,50 €	349,88 €	7,50 €	349,88 €		699,75 €
Bureau (B3)	14,15	7,50 €	106,13 €	8,20 €	116,03 €		222,16 €
Bureau (B4)	14,13	7,50 €	105,98 €	8,20 €	115,87 €		221,84 €
Bureau (B5)	23,12	7,50 €	173,40 €	8,20 €	189,58 €		362,98 €
Commerce (C1)	62,52	7,50 €	468,90 €	6,80 €	425,14 €	894,04 €	1 112,07 €
Stockage (S1)	37,27	2,05 €	76,40 €	3,80 €	141,63 €	218,03 €	
Stockage (S2)	58,51	2,05 €	119,95 €	3,80 €	222,34 €		342,28 €
Stockage (S3)	60,32	2,05 €	123,66 €	3,80 €	229,22 €	352,87 €	
Atelier (A4)	74,80	2,20 €	164,56 €	3,80 €	284,24 €	448,80 €	801,67 €

Afin d'homogénéiser les modalités d'occupation et d'accroître le turn-over inhérent à l'outil pépinière d'entreprises, il est proposé d'étendre la durée maximum d'occupation à 6 ans seulement pour les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire :

Entreprises

	Proposition à compter du 1 ^{er} mai	Proposition à compter du 1 ^{er} Décembre
Bureaux B1, B2, B3, B4, B5	3 ans	3 ans
Stockage S2	3 ans	3 ans
Atelier et Stockage A4-S3	3 ans	3 ans
Commerce et Stockage C1-S1	6 ans	3 ans

Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire

	Proposition à compter du 1 ^{er} mai	Proposition à compter du 1 ^{er} Décembre
Bureaux B1, B2, B3, B4, B5	3 ans	6 ans
Stockage S2	3 ans	6 ans
Atelier et Stockage A4-S3	3 ans	6 ans
Commerce et Stockage C1-S1	6 ans	6 ans

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'ANNULER** et de remplacer la délibération n°20230329-35 portant sur la grille tarifaire des espaces de Prébo'Cap 1
- **D'APPLIQUER** à compter du 1^{er} décembre 2023 la nouvelle grille tarifaire mise à jour de la pépinière d'entreprises Prébo'Cap 1, située au n°2 impasse des quais - ZA des Noires Terres - 14310 VILLERS-BOCAGE :

	m ²	Fixe (F)	€ HT/mois	Variable (V)	€ HT/mois	Fixe + Variable	€ HT/mois
Bureau (B1)	16,97	7,50 €	127,28 €	8,20 €	139,15 €		266,43 €
Bureau (B2)	46,65	7,50 €	349,88 €	7,50 €	349,88 €		699,75 €
Bureau (B3)	14,15	7,50 €	106,13 €	8,20 €	116,03 €		222,16 €
Bureau (B4)	14,13	7,50 €	105,98 €	8,20 €	115,87 €		221,84 €
Bureau (B5)	23,12	7,50 €	173,40 €	8,20 €	189,58 €		362,98 €
Commerce (C1)	62,52	7,50 €	468,90 €	6,80 €	425,14 €	894,04 €	1 112,07 €
Stockage (S1)	37,27	2,05 €	76,40 €	3,80 €	141,63 €	218,03 €	
Stockage (S2)	58,51	2,05 €	119,95 €	3,80 €	222,34 €		342,28 €
Stockage (S3)	60,32	2,05 €	123,66 €	3,80 €	229,22 €	352,87 €	
Atelier (A4)	74,80	2,20 €	164,56 €	3,80 €	284,24 €	448,80 €	801,67 €

- **D'APPLIQUER** à compter du 1er décembre 2023 la nouvelle grille de durée maximum d'occupation des espaces de la pépinière d'entreprises Prébo'Cap 1 :

Entreprises

	Durée d'occupation maximum
Bureaux B1, B2, B3, B4, B5	3 ans
Stockage S2	3 ans
Atelier et Stockage A4-S3	3 ans
Commerce et Stockage C1-S1	3 ans

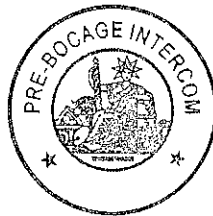
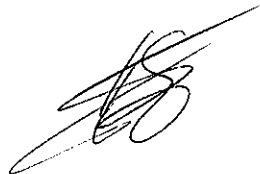
Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire

	Durée d'occupation maximum
Bureaux B1, B2, B3, B4, B5	6 ans
Stockage S2	6 ans
Atelier et Stockage A4-S3	6 ans
Commerce et Stockage C1-S1	6 ans

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Annick SOLIER



Le Président,
Gérard LEGUAY

